



## AVIS PUBLIC

---

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 1<sup>er</sup> mai 2023, à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 275-2-2023 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 275-2020 relatif aux animaux et plus spécifiquement les modalités entourant la saisie de chiens;*
- Règlement n° 288-5-2023 intitulé : *Règlement modifiant le règlement relatif au stationnement et à la circulation, et plus spécifiquement certains noms de rues;*
- Règlement n° 244-4-2023 intitulé : *Règlement aux fins de décréter une augmentation de 855 000 \$ du fonds de roulement*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : [greffe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:greffe@ville.lavaltrie.qc.ca)

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 2 mai 2023

---

Marie-Josée Charron, greffière